

Mon La Prairie

DYNAMIQUE, HUMAIN ET INNOVANT



renseignements

☎ 450 444-6600
@ info@laprairie.ca
🌐 laprairie.ca

Les horaires sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Les services d'urgence sont accessibles en tout temps en composant le 9-1-1.

En cas de sinistre majeur, syntonisez



Hôtel de ville

170, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 5H6

3^e étage

Accueil

Services administratifs et financiers

450 444-6603
finances@laprairie.ca

Service de l'urbanisme

450 444-6638
urbanisme@laprairie.ca

Service du génie

450 444-6647
genie@laprairie.ca

4^e étage

**Mairie | Cour municipale |
Direction générale | Service
des communications | Service
des ressources humaines |
Service du greffe et des
affaires juridiques**

450 444-6600
info@laprairie.ca

Ateliers municipaux

725, rue Bernier
La Prairie (Québec) J5R 5W6

Service des travaux publics

450 444-6684
tp@laprairie.ca

Centre multifonctionnel Guy-Dupré

500, rue Saint-Laurent
La Prairie (Québec) J5R 5X2

Bibliothèque Léo-Lecavalier

450 444-6710
biblio@laprairie.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

450 444-6700
loisirs@laprairie.ca



Aréna Ville de La Prairie

250, rue du Vice-Roi
La Prairie (Québec) J5R 0T2
450 444-6745
info@arenalaprerie.com

Écocentre

1100, chemin Saint-José
La Prairie (Québec) J5R 6A9
450 444-6669



**REJOIGNEZ
VOS COMMUNAUTÉS!**

@villelaprairie #villelaprairie



laprairie.ca/infolettre

Votre bulletin municipal Mon La Prairie

RÉALISATION

Service des communications

MENTION DE SOURCE

Avec la collaboration de
Mélanie Olmstead

PROCHAINE PARUTION

Octobre 2026

Mot du maire

Chères Laprairiennes,
Chers Laprairiens,

L'été approche à grands pas et souhaitons-le ensoleillé et animé. La Ville vous propose justement une programmation d'activités variées pour tous les âges. De plus, ce sera bientôt le moment idéal pour profiter des parcs, des installations sportives et, bien sûr, de la piscine municipale. Notre équipe de sauveteurs est prête à vous accueillir.

Dans ce numéro, vous découvrirez un dossier spécial consacré à la sécurité à la piscine. Que ce soit pour se rafraîchir ou s'amuser en famille, il est important que chacun puisse le faire dans un environnement agréable et sécuritaire.

La saison estivale est également synonyme de travaux sur notre territoire. Ces interventions visent un même objectif : améliorer concrètement votre qualité de vie. Je vous invite à faire preuve de prudence à proximité des chantiers et à respecter la signalisation en place afin d'assurer la sécurité de tous.

Profitez de tout ce que la communauté a à offrir, qu'il s'agisse des activités proposées sur le territoire, des commerces, des restaurants ou des producteurs locaux, qui contribuent tous à la vitalité de La Prairie.

Si vous souhaitez discuter d'une situation particulière ou d'un enjeu qui vous préoccupe, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec moi dans le cadre des Samedis du maire. C'est avec plaisir que j'échangerai avec vous.

Je vous souhaite un très bel été,



Frédéric Galantai

mairie@laprairie.ca

Conseillers municipaux



Vincent NOËL
District de la Milice



Normand BIGONNESSE
District du Christ-Roi



Karine LAROCHE
District du Vieux La Prairie



Patrick DION
District de La Citière



Céline GAUDETTE
District de La Clairière



Julie SIMONEAU
District de La Magdeleine



MAIRESSE SUPPLÉANTE

Isabelle LIZÉE
District de la Bataille



Denis GIRARD
District de la Petite-Gare



Madame Isabelle Lizée, conseillère du district de la Bataille, endossera le rôle de mairesse suppléante jusqu'au 26 novembre 2026. En vertu de la *Loi sur les cités et villes*, la mairesse suppléante pourrait remplir les fonctions du maire si celui-ci devait s'absenter ou si ce dernier lui demandait de le représenter, étant lui-même engagé ailleurs au même moment.

Piscine municipale

Des réflexes simples pour profiter de l'été en toute sécurité

L'été, la piscine municipale est un lieu de rassemblement incontournable. On y vient pour se rafraîchir, s'amuser entre amis, accompagner les enfants ou simplement profiter du beau temps.

Dans un contexte très vivant et de fort achalandage, quelques gestes simples contribuent à rendre la baignade agréable et plus sécuritaire pour tous.

Des interventions surtout préventives

Les sauveteurs présents à la piscine municipale détiennent une formation de sauveteur national, la norme reconnue au Canada pour assurer la surveillance des bassins.

Chaque jour, ils interviennent pour rappeler certaines règles ou corriger des comportements à risque. Heureusement, les interventions de sauvetage demeurent rares. La majorité des situations concernent plutôt :

- des enfants qui courent autour de la piscine;
- une attention réduite des parents lorsque les enfants sont près de l'eau.

La surveillance des enfants demeure essentielle

Même en présence de sauveteurs, la supervision des parents (ou des adultes accompagnateurs) reste indispensable.

Les sauveteurs surveillent l'ensemble du bassin, alors que les parents demeurent responsables de leurs enfants. Cette vigilance est particulièrement importante lorsque les jeunes :

- ne savent pas bien nager;
- surestiment leurs capacités;
- circulent autour de la piscine.

Lorsque la capacité à nager est incertaine, le port d'un vêtement de flottaison individuel (VFI) est fortement recommandé.

Le test de nage : une possibilité selon l'achalandage

Lorsqu'il y a peu d'affluence, il est possible de demander à un sauveteur d'évaluer la capacité de nage d'un enfant afin de déterminer si le port du VFI est nécessaire.

Chaque demande est toutefois analysée selon le contexte d'achalandage et le jugement du personnel sur place.

Questions fréquentes à la piscine municipale



Pourquoi faut-il se doucher avant d'entrer dans l'eau?

La douche permet d'éliminer la sueur, la crème solaire, le maquillage et les bactéries. Moins il y a d'impuretés dans l'eau, moins il faut de chlore pour la maintenir propre, ce qui réduit notamment les odeurs et les irritations.



Pourquoi est-il interdit de courir autour de la piscine?

Les surfaces mouillées (même le béton) sont glissantes. Courir augmente les risques de chute, de blessures et de fractures. Cette règle vise donc à prévenir les accidents.



Pourquoi certains vêtements ne sont-ils pas autorisés dans l'eau?

Les vêtements non conçus pour la baignade transportent de la poussière, des fibres et des saletés qui nuisent à la qualité de l'eau et au fonctionnement des filtres. De plus, certains deviennent lourds et compromettent la sécurité du baigneur (coton, jeans, etc.).



Pourquoi les couches ordinaires sont-elles interdites?

Les couches ordinaires gonflent dans l'eau et se désagrègent. Également, elles ne retiennent pas les selles, contrairement aux couches de baignade. Ces dernières sont d'ailleurs essentielles puisqu'une seule fuite peut entraîner la fermeture du bassin pendant plusieurs heures.



Pourquoi les enfants de 10 ans et moins doivent-ils être accompagnés?

Même un enfant à l'aise dans l'eau peut se fatiguer rapidement ou se retrouver en difficulté sans appeler à l'aide. La vigilance d'un adulte responsable demeure une mesure de sécurité essentielle et complémentaire à la présence des sauveteurs.



Pourquoi est-il recommandé d'attacher les cheveux?

Les cheveux détachés peuvent obstruer les filtres, gêner la vision et, plus rarement, se coincer dans certains équipements. □

Pour planifier une visite à la piscine municipale, c'est simple!

[Consulter l'horaire](#) →

POUR ALLER PLUS LOIN...

[Préparer une sortie aquatique, ça commence à la maison!](#)

– Société de sauvetage

[Mission Plouf : des capsules vidéo pour sensibiliser les tout-petits](#)

– Zone jeunesse d'ICI Radio-Canada

Agenda municipal

Pour ne rien manquer!

Séances du conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu un mardi par mois à l'hôtel de ville. Les prochaines se dérouleront les **16 juin**, **7 juillet**, **18 août** et **15 septembre**, à 19 h.

L'ordre du jour est disponible sur le site Internet de la Ville le vendredi précédant chaque séance. Il est également possible d'y confirmer l'horaire.

Bureaux administratifs fermés

En raison de la fête nationale du Québec, de la fête du Canada et de la fête du Travail, les bureaux administratifs de la Ville seront fermés les mercredis **24 juin** et **1^{er} juillet** ainsi que le lundi **7 septembre**.



Collecte de branches

Les dernières collectes de branches offertes par la Ville cette année auront lieu aux dates suivantes :

- **7 septembre** et **5 octobre**, pour le secteur nord-ouest (du fleuve jusqu'à la voie ferrée);
- **21 septembre** et **19 octobre**, pour le secteur sud-est (de la voie ferrée jusqu'au secteur rural).

Compte de taxes

Les prochains versements visant à acquitter le compte de taxes doivent être effectués au plus tard les **9 juillet**, **24 août** et **8 octobre**. □

Paillis en libre-service

Puisqu'un peu d'aide est toujours la bienvenue pour aménager ses plates-bandes, la Ville met à la disposition des citoyens du paillis, et ce, gratuitement.

Il est possible d'en récupérer dans le stationnement de la caserne de pompiers en apportant simplement une pelle et un contenant. Ce paillis provient des collectes de branches effectuées sur le territoire.

Important : il ne s'agit pas de paillis composté, mais de bois raméal fragmenté. Ce matériau est composé de branches déchiquetées et de feuilles dont la décomposition est en cours. □



La Prairie et Candiac unissent leurs efforts

Les villes de La Prairie et de Candiac, en collaboration avec le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS), ont franchi une première étape dans la réalisation d'un complexe aquatique régional.

Les conseils municipaux des deux villes ont autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du gouvernement du Québec afin de soutenir la concrétisation du projet.

Ce partenariat vise à offrir à la population une infrastructure aquatique de grande qualité tout en optimisant les ressources disponibles et en réduisant les coûts pour les citoyens des deux municipalités. Le coût du nouveau complexe est estimé à 43 M\$.

Où serait situé le complexe?

Le futur complexe aquatique serait construit sur le boulevard Taschereau à La Prairie, sur un terrain adjacent à l'école secondaire de la Magdeleine et appartenant au CSSDGS.

Pourquoi construire un complexe aquatique?

Des analyses ont démontré un manque important d'installations aquatiques accessibles au public dans la région. Le territoire desservi, incluant plusieurs municipalités voisines, compte aujourd'hui 216 000 habitants et la croissance de la population accentue la pression sur les infrastructures existantes, notamment pour les cours et les activités aquatiques.

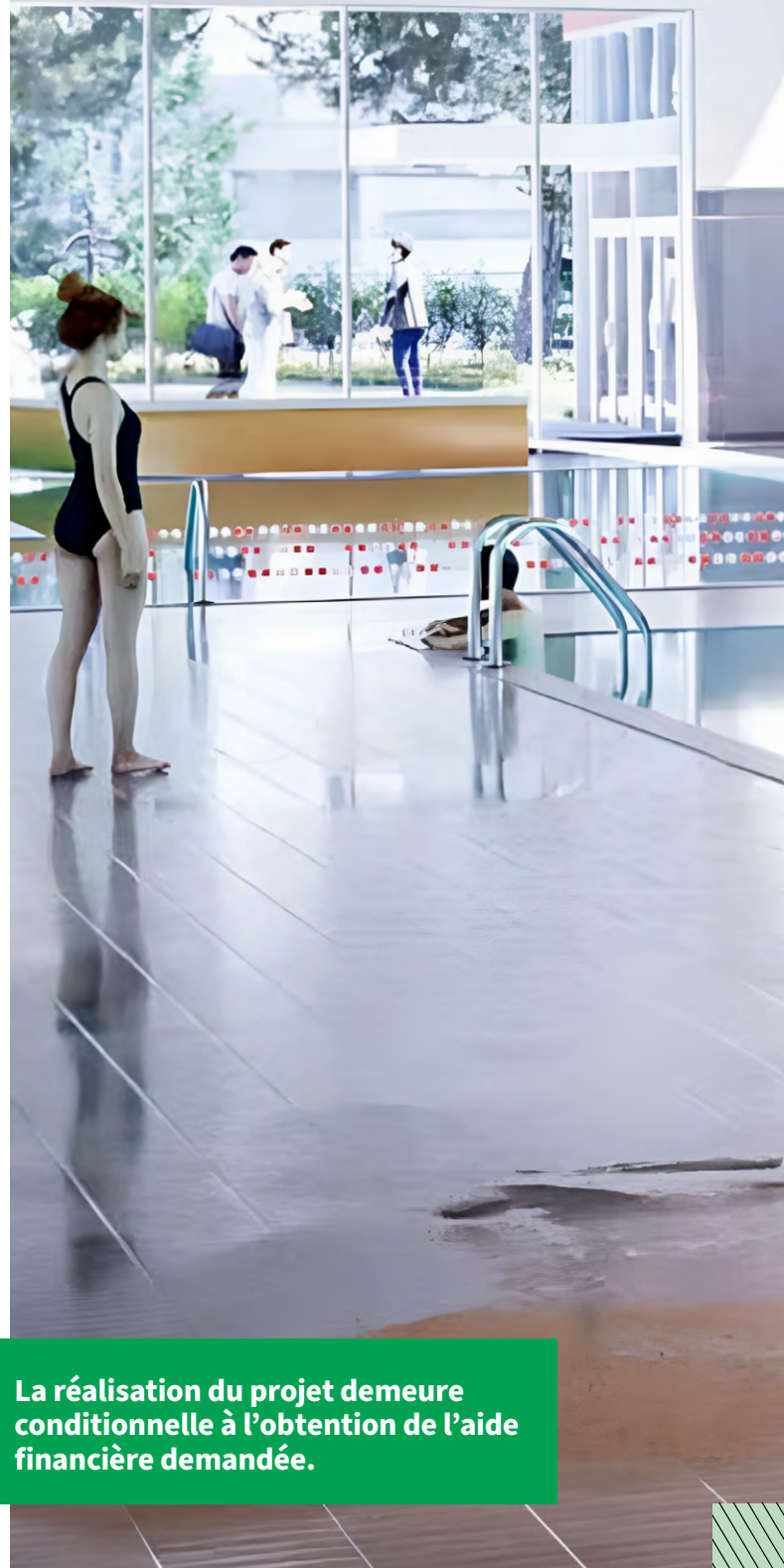
Que comprendrait le projet?

Le complexe comprendrait :

- un bassin principal de 25 mètres avec huit couloirs de nage;
- un bassin secondaire destiné aux activités récréatives et à l'apprentissage.

Le site serait accessible en voiture, en transport collectif et actif, et permettrait d'offrir une programmation variée, incluant notamment la baignade libre, des cours de natation, des formations et des activités scolaires.

Des espaces communautaires destinés aux organismes locaux seraient aussi prévus. □



La réalisation du projet demeure conditionnelle à l'obtention de l'aide financière demandée.

Tous les détails :

notrepiscine.ca →

Réaménagement de la route 104

La Ville demande l'aménagement de carrefours giratoires

À la suite de l'abandon du projet d'élargissement de la route 104 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), la Ville poursuit ses démarches afin d'améliorer la sécurité et la fluidité sur cette artère de plus en plus fréquentée.

En février dernier, le conseil municipal a adopté une résolution demandant au MTMD d'évaluer la possibilité d'implanter des carrefours giratoires sur le tronçon situé entre l'autoroute 30 et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Un peu de contexte

Au cours des dernières années, la Ville a eu plusieurs discussions avec le ministère, responsable de la route 104, afin d'apporter des solutions aux nombreux enjeux présents dans ce secteur. Parmi ces derniers : les risques d'accident aux intersections ainsi que la difficulté, pour les résidents des axes secondaires, d'accéder à la route aux heures de pointe.

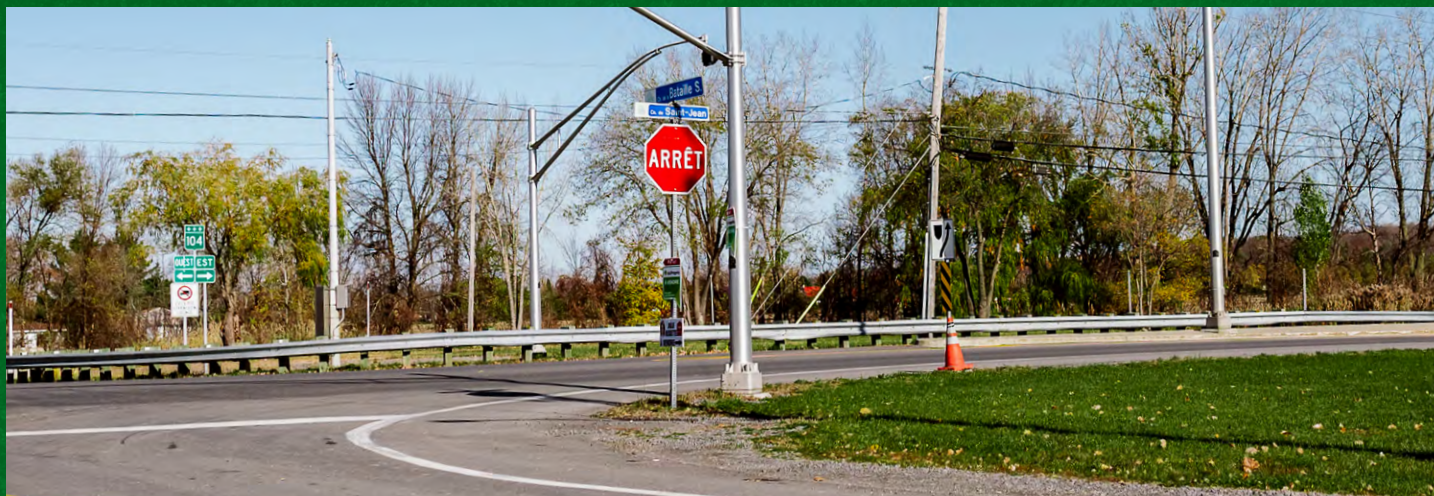
Pour pallier ces problématiques, le MTMD a proposé, en 2021, l'élargissement de la route 104, avec l'ajout de pistes cyclables.

Le projet comportait toutefois des contraintes importantes comme des expropriations potentielles, des études environnementales et des enjeux archéologiques.

En avril 2025, le MTMD a informé la Ville qu'il abandonnait ce projet pour le remplacer par l'installation de feux de circulation, incluant des passages pour piétons, aux intersections des chemins de Fontarabie et de la Bataille Nord et Sud. Après analyse, la Ville estime que cette solution contribuerait à améliorer la sécurité à ces intersections, sans toutefois répondre pleinement aux enjeux de fluidité sur l'ensemble du tronçon concerné.

Par conséquent, elle demande au MTMD de considérer l'implantation de carrefours giratoires à ces intersections, une solution déjà recommandée dans un rapport d'ingénierie réalisé pour le compte du ministère, en 2018.

La Ville poursuivra ses représentations auprès du ministère jusqu'à l'identification d'une solution répondant à tous les enjeux sur la route 104. □





Carrefour giratoire

Comment y circuler sans avoir le tournis

Même s'ils sont de plus en plus courants (La Prairie en compte deux), les carrefours giratoires peuvent encore semer un peu de confusion. Voici quelques rappels pour y circuler en toute sécurité :

- ralentir à l'approche du carrefour;
- céder le passage aux véhicules déjà engagés;
- choisir la voie appropriée avant d'entrer (dans le cas d'un carrefour à deux voies);
- signaler sa sortie à l'aide du clignotant;
- demeurer attentif aux piétons et aux cyclistes, qui ont priorité en tout temps. ☐

En savoir plus →



**RUE FERMÉE DURANT
L'HEURE DE POINTE?**

Vous auriez pu le savoir.



**Abonnez-vous
aux avis municipaux!**

portevoix.laprairie.ca



Travaux routiers

Respecter la signalisation pour la sécurité de tous

Avec l'arrivée de l'été, les chantiers se multiplient sur le territoire. Les équipes de la Ville sont plus présentes sur le terrain pour réaliser des travaux essentiels. Pourtant, elles doivent encore trop souvent composer avec des comportements à risque.

Vitesse excessive, manque de distance ou intrusion dans les secteurs fermés à la circulation : ces situations mettent en danger les employés municipaux... et les citoyens.

Comme le rappellent les travailleurs, la signalisation est installée pour protéger tout le monde. La déplacer ou l'ignorer peut avoir de graves conséquences, d'autant que les travaux impliquent l'utilisation d'outils et de véhicules spécialisés.

« Ça pourrait être fatal! Pourtant, chaque année, des citoyens tassent ou enlèvent carrément la signalisation pour pouvoir passer », souligne un col bleu.

Chacun a son rôle à jouer

Pour assurer la sécurité des interventions, la Ville met en place différentes mesures :

- elle planifie, lorsque possible, les travaux après l'heure de pointe matinale, surtout sur les grandes artères;
- elle ferme certains tronçons de rue lors d'interventions urgentes, comme les bris d'aqueduc;
- elle installe une signalisation conforme aux normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

De leur côté, les citoyens peuvent contribuer à rendre les chantiers plus sécuritaires en :

- restant attentifs à l'approche des zones de travaux;
- respectant la signalisation et les limites de vitesse;
- faisant preuve de patience et de courtoisie envers les équipes sur le terrain.

Un simple geste de vigilance peut faire toute la différence. □





Des actions concrètes pour des déplacements plus sécuritaires

À La Prairie, l'amélioration de la sécurité routière fait l'objet d'un suivi constant. Pour soutenir cette démarche, la Ville peut compter sur le **Comité de circulation et de mobilité active**, dont le mandat est d'analyser les situations signalées sur le territoire et de recommander des mesures correctives adaptées.

Au cours des deux dernières années, plusieurs interventions ont été réalisées afin d'améliorer la sécurité des déplacements pour tous les usagers de la route, notamment :

- l'implantation progressive d'une limite de vitesse à 30 km/h sur plusieurs rues;
- l'installation de plusieurs traverses piétonnières avec feux rectangulaires à clignotement rapide, entre autres aux intersections Longtin-Taschereau et Saint-Paul-Taschereau, devant le Centre multifonctionnel Guy-Dupré, sur la rue Saint-Laurent, sur la rue de la Briqueterie et sur le boulevard de Palerme;
- l'amélioration de la visibilité à certaines traverses piétonnières (marquage au sol, bollards centraux et affichage des limites de vitesse);
- le déploiement d'afficheurs et d'analyseurs de vitesse;
- l'ajout de boutons et de feux pour piétons sur certaines traverses du chemin de Saint-Jean, en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable;
- les tournées conjointes d'amélioration de la signalisation avec le Service des travaux publics et la Régie intermunicipale de police Roussillon;
- la présence d'un brigadier scolaire à l'intersection de la rue Saint-Henri et de l'avenue du Maire pour sécuriser les déplacements des élèves du Collège Jean de La Mennais.

Les citoyens peuvent transmettre une demande ou signaler une situation liée à la circulation en communiquant avec le **Comité de circulation et de mobilité active**. □

L'eau potable : une ressource à préserver

Même si l'eau est abondante au Québec, la produire et la distribuer demande beaucoup d'énergie, d'équipements et d'investissements municipaux. Chaque litre consommé doit être capté, traité, transporté puis nettoyé avant de retourner dans l'environnement.

Réduire sa consommation permet notamment de :

- **diminuer** la pression sur les usines de traitement;
- **prolonger** la durée de vie des infrastructures municipales;
- **limiter** les coûts d'entretien des réseaux;
- **maintenir** des réserves suffisantes en période estivale.

Au Québec, la consommation moyenne atteint environ 260 litres d'eau potable par personne chaque jour, ce qui demeure élevé. De petits gestes peuvent donc faire une vraie différence à l'échelle d'une ville.

Des gestes simples au quotidien

Quelques habitudes efficaces à adopter :

- **récupérer** l'eau de pluie pour le jardin;
- **couvrir** la piscine lorsqu'elle n'est pas utilisée;
- **réduire** la durée des douches;
- **respecter** la réglementation sur l'arrosage.

Additionnés, ces gestes contribuent directement à protéger une ressource collective.

Les règles d'arrosage à La Prairie

Voici un bref rappel des consignes à respecter. L'arrosage est permis du 1^{er} mai au 15 septembre entre 20 h et minuit :

- les jours pairs pour les adresses paires;
- les jours impairs pour les adresses impaires.

Les systèmes automatiques doivent être enregistrés et sont permis **entre minuit et 5 h** selon les mêmes modalités.

Le lavage des entrées et des trottoirs est interdit, à moins de posséder un permis spécial. □

[Consulter les détails du règlement](#) →

Rainette faux-grillon de l'Ouest

La petite grenouille devenue grande ambassadrice

Discrète, minuscule et pourtant essentielle, la rainette faux-grillon de l'Ouest fait partie du patrimoine naturel de plusieurs régions du Québec, dont La Prairie. Elle est menacée de disparition, notamment en raison de la perte et de la dégradation de ses habitats. Sa protection devient donc un enjeu collectif.

Pourquoi est-elle menacée de disparaître?

Aujourd'hui, la petite grenouille n'occupe plus **que 10 % de son aire de répartition historique**, surtout en raison des activités humaines qui ont contribué à détruire et à fragmenter son habitat. Elle est également vulnérable à différentes pressions environnementales, comme la dégradation de la qualité de l'eau, la présence d'espèces exotiques envahissantes et certaines pratiques agricoles incompatibles avec sa survie.

Quels rôles joue-t-elle?

En plus de son rôle dans la chaîne alimentaire, la rainette contribue à l'équilibre des milieux humides en limitant la prolifération de certaines algues.

Comme elle est menacée de disparition, elle contribue aussi à sensibiliser la population à l'importance de protéger les milieux naturels. Sa présence constitue d'ailleurs un bon indicateur de la santé des habitats qu'elle occupe, alors que sa disparition peut signaler une dégradation de ces milieux.

Enfin, la protection de la rainette contribue également à préserver plusieurs autres espèces animales et végétales. En protégeant les milieux humides et boisés dont elle dépend pour survivre et se reproduire, c'est tout un écosystème qui bénéficie de ces efforts.

POUR PLUS D'INFORMATION :

rainette.ca

nature-action.qc.ca

laprairie.ca →



Photo : Jean-Marc Vallières

Où se cache-t-elle?

Au printemps, après l'hibernation, elle se reproduit dans des milieux humides temporaires, comme des étangs peu profonds qui se remplissent d'eau à la fonte des neiges et s'assèchent en été. Plus tard en saison, on peut la retrouver dans les prairies ou les boisés environnants. Même si elle est difficile à observer en raison de sa petite taille et de sa capacité à se camoufler, plusieurs la reconnaissent à son chant caractéristique, semblable au son d'un peigne qu'on effleure du doigt.



Une présence à découvrir au parc de conservation du Marais

Jusqu'au mois de septembre, des patrouilleurs de Nature-Action Québec parcourront les sentiers du parc de conservation du Marais afin de sensibiliser les visiteurs aux milieux naturels présents et aux comportements à adopter dans un site voué à la conservation.

Mandaté par la Ville, l'organisme effectuera également une caractérisation environnementale afin de mieux connaître l'habitat de la rainette faux-grillon de l'Ouest et d'identifier les potentielles menaces à sa survie.

Les citoyens sont invités à aller à la rencontre des patrouilleurs pour en apprendre davantage sur cette petite grenouille... et sur la richesse des milieux naturels laprairiens. □

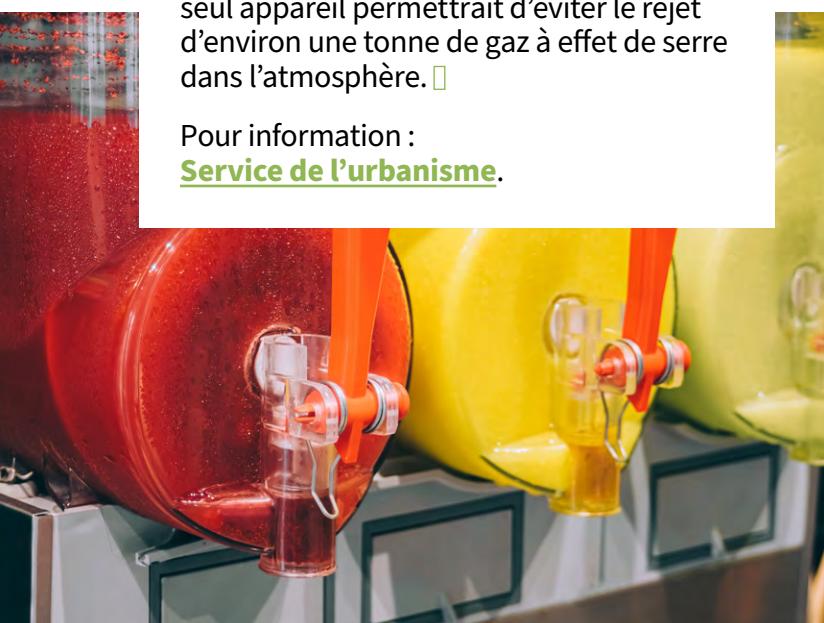
Appareils réfrigérants commerciaux

Un service de plus pour les entreprises

Les entreprises de La Prairie peuvent maintenant apporter leurs petits appareils de réfrigération et de congélation à usage commercial à l'écocentre. Un service de ramassage en entreprise est également offert pour les appareils plus volumineux grâce à une entente conclue entre la Ville et la Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC).

Coordonné par la SORAC, ce programme permet de **recycler jusqu'à 96 % des composants des appareils récupérés**. Selon Recyc-Québec, le recyclage d'un seul appareil permettrait d'éviter le rejet d'environ une tonne de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. □

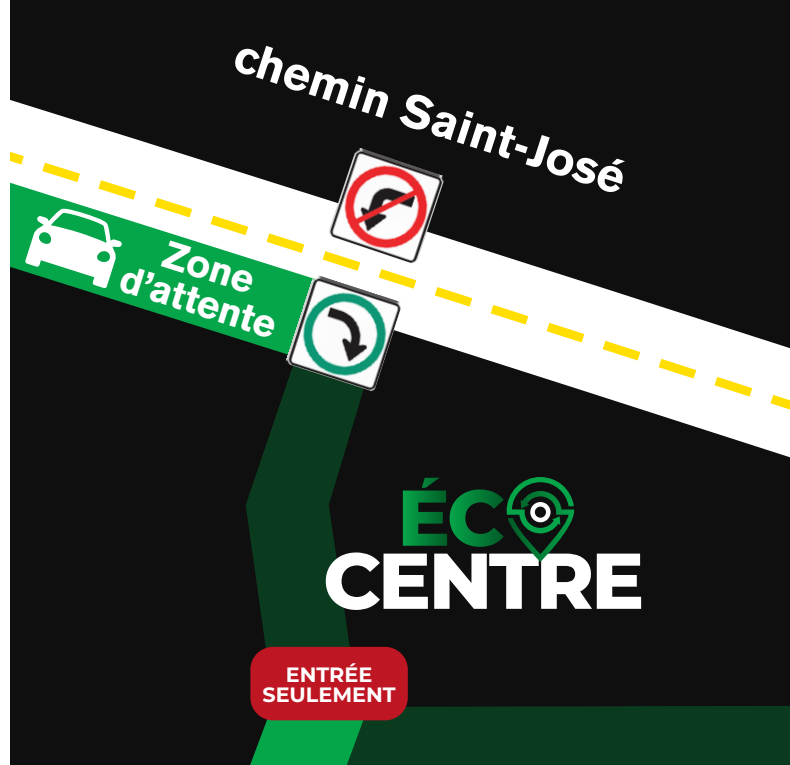
Pour information :
[Service de l'urbanisme](#).



Encore plus de vert au parc des Prés-Verts

En mai dernier, des citoyens bénévoles et des employés municipaux ont participé à une activité de reboisement dans le parc des Prés-Verts. Réalisée en collaboration avec les socio-arboriculteurs d'Arbre-Évolution Coop dans le cadre du programme de Reboisement Social™, l'initiative a permis de mettre en terre 300 arbres et arbustes de différentes essences, notamment dans la zone boisée, afin de contribuer à son renouvellement.

C'est d'ailleurs grâce à la contribution financière d'un partenaire local d'Arbre-Évolution, le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, qu'une partie du projet a pu être financée. L'entreprise Profil vert y a également contribué financièrement. □



Écocentre

Une zone d'attente aménagée

Depuis le début de l'année, les résidents de Candiac peuvent utiliser l'écocentre de La Prairie grâce à une nouvelle entente conclue entre les deux villes.

Afin de préserver la fluidité de la circulation aux abords du site, la Ville a aménagé une zone d'attente pour les véhicules à proximité de l'entrée. Les visiteurs sont invités à l'utiliser plutôt que de demeurer immobilisé sur la voie publique et de la bloquer.

De plus, pour des raisons de sécurité, l'entrée à l'écocentre se fait exclusivement par le chemin Saint-José en provenance du boulevard Taschereau. Les automobilistes arrivant de l'autre direction doivent effectuer un détour par les rues Bernier et Industrielle afin d'accéder à la zone d'attente et à l'entrée.

Une fois sur le site, la circulation se fait à sens unique. Pour contribuer à la fluidité des opérations, les citoyens sont invités à trier leurs matières avant leur arrivée. □





ÉCO CENTRE

**AMENEZ-EN
DES
MATIÈRES!**



laprairie.ca/ecocentre

vie de quartier



Concentration en cuivre et en plomb

Faire tester son eau gratuitement

Jusqu'au 30 septembre, les citoyens résidant dans des maisons construites avant 1975 sont invités à participer à la campagne d'échantillonnage d'eau potable. Celle-ci vise à déterminer, s'il y a lieu, la concentration de cuivre et de plomb dans l'eau potable.

Cette campagne est réalisée chaque année, conformément au *Règlement sur la qualité de l'eau potable* du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. **Elle vise uniquement les résidences reliées au réseau d'aqueduc public.** □

En savoir plus →

Journée de déchiquetage

Disposer de documents confidentiels en toute sécurité

Nul besoin de garder indéfiniment des documents confidentiels : il suffit de venir en disposer de manière sécuritaire lors de la journée de déchiquetage du **13 juin**.

Obtenir plus de détails →

L'événement s'adresse aux citoyens, aux entreprises et aux organismes qui souhaitent faire déchiqueter :

- des documents à caractère personnel et confidentiel (limite de trois boîtes de format standard par personne);
- des photos.

Les broches, pinces et trombones sont aussi acceptés.

Les CD, cassettes et autres supports audiovisuels, ainsi que tout document se trouvant dans un cartable, sont refusés. □

Questions fréquentes en été

Installation d'une piscine ou d'une thermopompe, bruit, clôture, cabanon, animaux : plusieurs situations courantes durant l'été sont encadrées par la réglementation municipale.

En cas de doute, la réponse se trouve probablement sur le site Internet. □

Consulter la page Règlements municipaux →



Juillet, mois du déménagement

Deux collectes de volumineux

Pour aider les citoyens qui emménagent ou qui désencombrent leur demeure, deux collectes de volumineux (plutôt qu'une) auront lieu les **14 et 28 juillet**. Ce sera l'occasion de sortir les meubles endommagés, les divans, les matelas et les sommiers en mauvais état.

Afin que les volumineux soient ramassés, il faut :

- s'assurer qu'ils sont acceptés à la collecte;
- les placer proprement les uns à côté des autres, en évitant de les empiler;
- retirer les clous, les vis et les bouts tranchants pour assurer la sécurité du personnel;
- s'assurer qu'ils peuvent être facilement manipulés par deux personnes et que les gros meubles ne dépassent pas 2 m de longueur;
- rouler les tapis, les toiles de piscine et les bâches, puis les couper si leur longueur dépasse un mètre.

Les volumineux en bon état peuvent trouver une deuxième vie grâce aux centres de réemploi!

Collecte spéciale de surplus de carton

Le **9 juillet**, la MRC effectuera une collecte spéciale de surplus de carton. Les citoyens sont invités à :

- vider et défaire les boîtes dont ils souhaitent se départir, ainsi qu'à couper les grandes boîtes en morceaux;
- ne pas ficeler les boîtes;
- placer les morceaux à plat ou les rassembler dans une boîte de carton d'au maximum 90 cm x 90 cm. ☐

Faites de la place!

Pour aider au bon déroulement des collectes, quelques gestes simples peuvent faire une grande différence. Par exemple :

- positionner son bac dans son stationnement près de la rue, les roues vers sa résidence;
- veiller à placer son bac loin des véhicules et des équipements sportifs comme les paniers de basketball;
- ne pas déposer un bac sur un trottoir ou une piste cyclable afin de laisser la voie libre aux piétons et aux cyclistes. ☐



Attention aux déchets dangereux!



Des incidents graves peuvent survenir lorsque des déchets dangereux comme le chlore, la peinture, les huiles et leurs contenants, les bonbonnes de propane, les ampoules fluocompactes ainsi que les piles sont jetés. ☐

**Disposez-en de façon sécuritaire
en les apportant à l'écocentre.**

Tout savoir sur vos matières résiduelles
ou

Signaler un problème

Info-collectes.ca

ROUSSILLON RS

514 928-5227



Politique de partenariat

Afficher ses couleurs à La Prairie

Les entreprises d'ici contribuent à la vitalité de la communauté. Pour les aider à rayonner, la Ville leur offre la possibilité de devenir partenaires de ses événements et de certaines initiatives municipales. Coup de foudre, coup de cœur ou coup d'éclat... Autant d'occasions de créer un impact auprès de la population laprairienne.

Comment ça fonctionne?

Les partenaires peuvent :

- choisir l'événement ou le projet auquel ils souhaitent s'associer;
- déterminer le niveau de contribution qui leur convient;
- bénéficier d'une visibilité adaptée à leur participation.

Cette visibilité se décline à travers différents outils de communication traditionnels et numériques ainsi que directement sur le terrain, le jour de l'événement.

Enfin, il est même possible de s'associer à certaines infrastructures municipales.

Une porte d'entrée pour les commerces d'ici

Bonne nouvelle : les commerçants locaux et les organismes admissibles peuvent, dans certains cas, participer à des événements municipaux sans contribution financière minimale, selon les occasions disponibles. Une façon concrète de gagner en visibilité tout en contribuant à la vie locale. ▢

ENVIE DE DEVENIR PARTENAIRE?

S'informer auprès de la Ville →



Commerces locaux

Au cœur de votre quotidien

Si La Prairie peut compter sur une vie économique et sociale dynamique, c'est notamment grâce aux entreprises qui ont choisi de s'y établir. Ces dernières font partie intégrante de la vie des citoyens puisqu'elles leur permettent de se nourrir, de se divertir, de se vêtir, de travailler et plus encore!



Chez Julien

Véritable institution au cœur du Vieux-La Prairie, Chez Julien accueille les gourmands depuis plus de 50 ans. Fondé par les frères Normand et Jean-Claude Julien, le restaurant est aujourd'hui dirigé par deux anciens de l'établissement, Patrick Allaire-Daly et Jean-Claude Trottier, qui en ont repris les rênes en 2012, avec Lise Mercier. De nouveaux partenaires ont également rejoint l'équipe récemment.

Alliant accessibilité et raffinement, l'établissement propose une cuisine française gastronomique mettant en valeur les produits locaux et de saison. Sa spécialité? Le boudin, primé à plusieurs reprises. Impossible de le retirer du menu!

En plus de sa terrasse estivale conviviale, Chez Julien dispose d'une salle de réception pouvant accueillir de 70 à 90 personnes ainsi que d'un service de traiteur, poursuivant ainsi une tradition bien ancrée dans la vie locale. □

130, chemin de Saint-Jean
restaurantchezjulien.com →

Fleuriste La Prairie

Les sœurs Karine et Véronique Bleau ont rêvé pendant plusieurs années de lancer un commerce à leur image avant de concrétiser ce projet en novembre 2021 avec l'acquisition de Fleuriste La Prairie. Natives de la ville, elles sont issues d'une famille bien connue du milieu des affaires local : leur grand-père et leur père ont longtemps été propriétaires du restaurant Le Boulevard, sur le chemin de Saint-Jean.

Ayant des parcours complémentaires (l'une a été gestionnaire dans le domaine du voyage, l'autre est formée en horticulture environnementale), elles mettent aujourd'hui leur expertise au service d'une boutique qui propose des arrangements floraux pour toutes les occasions, ainsi que des produits-cadeaux d'artisans et de producteurs locaux.

L'entreprise compte huit employés et offre un service de livraison couvrant Montréal et la Rive-Sud. En novembre 2025, l'engagement des sœurs Bleau a été souligné lors du gala de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand-Roussillon, où elles ont remporté le prix dans la catégorie commerce de proximité. □

445, rue de la Levée
fleuristelaprairie.com →



Organismes culturels, sportifs et communautaires

Toujours là pour vous

L'apport des organismes dans la communauté est considérable.
Chaleureux et accessibles, ils constituent des milieux de vie qui favorisent l'entraide
et contribuent à la vie sociale de nombreux Laprairiens.
Voici le portrait de deux d'entre eux.





Organisme culturel

Corps de Clairons Sonnor

Le Corps de Clairons Sonnor permet aux jeunes de développer leurs talents artistiques et athlétiques par le biais d'un art de performance combinant danse et maniement d'équipements, comme les drapeaux et les sabres.

Par sa présence, l'organisme favorise l'épanouissement personnel des participants en les accompagnant dans l'atteinte de leurs objectifs et en encourageant l'accès à un sport de compétition. Deux groupes compétitifs accueillent les jeunes selon leur expérience, avec la possibilité d'évoluer jusqu'au groupe élite, qui participe chaque année au Championnat du monde du circuit **Winter Guard International**.

La saison 2025-2026 a été marquée par plusieurs succès, dont une participation aux finales mondiales à Dayton, en Ohio, ainsi que d'excellents résultats aux États-Unis et sur le circuit provincial AMQ.

Au fil des ans, Sonnor a contribué à former de nombreux artistes qui poursuivent aujourd'hui des parcours en danse, en mise en scène et en création chorégraphique, ici comme à l'international. □



Organisme sportif

Club Handball Champlain

Depuis plus de 50 ans, le Club Handball Champlain contribue à l'essor du handball sur la Rive-Sud de Montréal en offrant aux jeunes et aux adultes un encadrement de qualité, tant en contexte de développement que de compétition.

Le club propose des équipes compétitives féminines et masculines, aux niveaux juvénile et sénior, évoluant en divisions 1 et 2, et participe régulièrement aux championnats canadiens. Il soutient également la relève grâce à des ateliers de perfectionnement, du mini-handball, un camp estival, du handball de plage ainsi que des formations pour entraîneurs et arbitres, en collaboration avec l'Association régionale de handball de la Rive-Sud.

Plusieurs membres du club se distinguent sur les scènes provinciale et nationale. Des entraîneurs et des athlètes de La Prairie participent notamment aux programmes d'Équipe Québec et d'Équipe Canada, contribuant au rayonnement du club bien au-delà de la région.

Par son engagement dans les écoles et la communauté, le Club Handball Champlain joue un rôle important dans la promotion du handball et des saines habitudes de vie auprès de jeunes. □